



BÂTIMENT SECOND OEUVRE



TECHNICIEN.NE D'INSTALLATION EN ÉQUIPEMENTS DE CONFORT CLIMATIQUE

RNCP : 35231
CPF : 331678
ROME : F1603

AVEC LE TITRE PROFESSIONNEL



Le métier, les objectifs de la formation et les compétences visées

Le Technicien d'installation en équipements de confort climatique installe des équipements de chauffage, sanitaire, renouvellement d'air ou thermodynamique : pompe à chaleur (PAC), production d'eau chaude sanitaire (ECS), chauffe-eau thermodynamique (CETI) et des équipements de climatisation de type « split-system ».

Au démarrage du chantier, il organise les travaux, contrôle les approvisionnements. Il implante, équipe et fixe les éléments, trace les parcours des canalisations et en fixe les supports. Il débite, façonne, assemble les tuyaux d'arrivée (cuivre, PER...) et d'évacuation en PVC. Il utilise des outils manuels et électroportatifs pour fixer, couper, braser façonner et assembler les éléments de l'installation. Il raccorde électriquement les équipements.

Préalablement à la mise en service, il réalise les différents contrôles et la mise en eau de l'installation. Il paramètre et vérifie les débits et les températures des systèmes de chauffage sanitaire et de renouvellement d'air, procède sous tension au contrôle électrique des équipements. Il nettoie le chantier à l'issue des travaux. Il complète les documents réglementaires obligatoires. Il explique à l'utilisateur le fonctionnement de l'appareil de commande de l'équipement.

Le professionnel intervient dans des locaux d'habitation résidentielle, collective et tertiaires occupés ou non, en neuf ou en rénovation. Il travaille seul sous les directives d'un hiérarchique. Il peut être amené à travailler avec un professionnel moins qualifié qu'il guide dans la réalisation des tâches. Il est responsable de la bonne exécution des travaux qui lui sont confiés.



Contenus

CCP - Adapter et organiser l'installation d'équipements de chauffage, sanitaire, renouvellement d'air et thermodynamique dans des locaux d'habitation et tertiaires.

CCP - Installer et préparer à la mise en service des équipements de chauffage, sanitaire, et renouvellement d'air, dans des locaux d'habitation et tertiaires

CCP - Installer et assurer la mise en service des équipements thermodynamiques dans des locaux d'habitation et tertiaires



Public concerné

Demandeur d'emploi



Prérequis

Titulaire d'un BEP ou CAP dans le domaine ou domaines connexes



Modalités d'accès

RIC – CV – Tests et entretien



Délai d'accès à la formation

Selon étude du dossier du candidat



Méthodes et modalités d'évaluation

Une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel, un questionnement à partir de production(s) si prévus au RE - Un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RE - Entretien final avec le jury.



Personne en situation de handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.



Modalité de formation

Présentiel



Tarif *

--



Financements

Par la Région Hauts-de-France avec le soutien de l'Union européenne



Lieu

Lycée César Baggio
Boulevard d'Alsace
59000 Lille



Intervenants

Formateurs experts dans le domaine.



Durée de la formation

Durée en centre : 860h
Durée en entreprise : 280h



Réunions d'informations collectives

Nous consulter

Pour + d'infos

Retrouvez l'ensemble de nos dates de sessions et de réunions d'information collectives sur :



Contactez-nous

Greta Lille Métropole

@ Contact.greta-lille@ac-lille.fr

03 20 74 67 10

Xavier Leblanc

Conseiller en formation continue

@ Xavier.leblanc@ac-lille.fr

06 20 47 38 65

Céline Blanpain

Assistante de formation

@ Celine.blanpain8@ac-lille.fr

03 20 74 67 10